



Réseau francophone
pour l'égalité
Femme-Homme

Bordeaux, le 31 juillet 2014

À Messieurs et Mesdames

M. Manuel Valls
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

ET

M. Laurent Fabius
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international
37 Quai d'Orsay
75351 Paris Cedex 07
75351 Paris

ET

Mme. Annick Girardin
Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international
75351 Paris Cedex 07

Objet : plaidoyer pour l'inclusion d'un objectif spécifique sur l'égalité femme/homme dans ceux en cours de négociation pour l'agenda post 2015.

Messieurs les Ministres, Madame la Secrétaire d'Etat

Crée en Octobre 2013 par Mr Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie, le Réseau Francophone pour l'Egalité Femme – Homme (RFEFH), regroupe en son sein une soixantaine d'organisations internationales réparties dans tout l'espace communautaire francophone. Ce Réseau est le premier outil d'évaluation, de veille et de reddition de comptes jamais créé par l'organisation commune aux Etats francophones, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Sa Charte Fondamentale nous donne comme objectifs de :

- Coordonner le suivi de la mise en œuvre des textes internationaux et régionaux adoptés par les États et les gouvernements membres de la Francophonie dans les

domaines de l'égalité femme-homme, de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ; en diffuser et partager les résultats parmi ses membres et interpeller les gouvernements non performants en la matière ;

- Mobiliser et organiser le plaidoyer sur l'égalité femme-homme, entre les acteurs et actrices de la Francophonie au niveau international, régional et dans les pays membres, par la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'appels à la mobilisation autour d'évènements spécifiques ;
- Renforcer la visibilité et organiser l'influence des acteurs et actrices francophones de l'égalité femme-homme dans les enceintes internationales et régionales, par des actions ciblées qui mettent en exergue chaque fois, la spécificité francophone.

Forts de cela, les membres du RF-EFH croient fermement qu'il est important et urgent, compte tenu des échéances internationales proches, d'appeler les Etats et Gouvernements de la Francophonie à soutenir l'adoption d'un objectif dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes dans l'agenda post-2015, en cours de négociation.

En effet, nous savons que la mise en œuvre des huit Objectifs du Millénaire pour le développement n'a apporté que des changements lents et inégaux à la condition des femmes et des filles parce que ces objectifs n'intégraient pas une approche transversale de genre, et n'étaient pas assortis d'indicateurs sexo-spécifiques et/ou de genre pour les évaluer.

Nous savons aussi que l'OIF amorce un tournant décisif dans sa gouvernance globale et a décidé d'associer la société civile de ses états et gouvernements membres à la mise en œuvre des décisions prises dans ses structures institutionnelles et ainsi avoir plus de chance de joindre et de satisfaire les populations qu'elle doit servir.

C'est pourquoi nous souhaitons nous adresser à vous, au nom de l'ensemble des membres du Réseau Francophone pour l'Egalité Femmes-Hommes et du Réseau Genre en Action, et vous lancer un appel solennel en vous demandant de bien vouloir :

- 1) Soutenir activement vos ministres compétents en la matière pour l'adoption, dans le cadre des négociations pour la formulation de l'agenda du développement post-2015, d'un objectif spécifique dédié à la réalisation de l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes,
- 2) Défendre l'intégration d'une approche transversale du genre en promouvant l'adoption d'indicateurs genrés dans chacun des objectifs de l'agenda post-2015,
- 3) De s'assurer que le programme de développement post-2015 qui est défendu par votre gouvernement permettra de cibler les inégalités structurelles des femmes et des hommes qui représentent un frein puissant au développement humain, en particulier dans nos Etats et pays francophones.

La promotion de l'Égalité Femme – Homme est avant tout un impératif éthique et politique. Par conséquent, il est essentiel que l'Égalité Femme – Homme soit intégrée comme un objectif spécifique dans les différentes politiques du gouvernement, mais qu'elle soit également intégrée de manière transversale.

Nous sommes convaincus, messieurs les Premiers ministres, que vous saurez porter à sa juste mesure la voix du Réseau Francophone pour l'Égalité Femme – Homme (RF – EFH), non seulement en France, mais de par le monde.

En vous témoignant à l'avance notre gratitude pour ces différentes actions que vous voudrez bien mener et en vous renouvelant notre disponibilité à accompagner vos gouvernements à travers toutes les étapes de la mise en œuvre de l'inclusion du genre dans les différentes politiques de développement de la Nation ;

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, Madame la Secrétaire d'Etat de l'expression de notre très haute considération.

Signatures des membres,

Pr Ndioro Ndiaye
Présidente AMLD
Coordonatrice RF-EFH

Claudy Vouhé
Présidente
Genre en Action